



**Fédération Nationale Force Ouvrière des métiers
de la Pharmacie, LBM, Cuir et Habillement**

7, passage Tenaille 75014 PARIS

COMMUNIQUE FEDERAL LA PHARMACIE D'OFFICINE CONFRONTÉE AU COVID19

Sans faire de comparaison hors de propos avec les services de soins qui sont confrontés à d'immenses difficultés, la pharmacie d'officine est en première ligne afin d'assurer une continuité du service pharmaceutique rendu au public.

Cette mission doit s'exercer dans le respect des règles de bon sens et dans l'intérêt général :

- Pour ne pas participer involontairement à la propagation générale du coronavirus,
- Pour ne pas faire courir de risques inconsidérés aux salariés des officines.

C'est la raison pour laquelle la Fédération nationale FO des métiers de la Pharmacie, première organisation syndicale représentative en Pharmacie d'Officine, appelle l'ensemble des salariés à la plus grande prudence dans l'exercice de leur mission.

Elle appelle au respect absolu des recommandations sanitaires : le confinement, lorsque le télétravail est possible, les « gestes barrière » et autres précautions élémentaires.

Elle demande instamment aux employeurs de respecter leurs obligations légales de responsabilité quant à la sécurité et la santé de leurs salariés, en assurant la fourniture des équipements de protection individuelle indispensables à la poursuite de leur mission en toute sécurité.

Dans cette période de crise grave, notre organisation syndicale reste fidèle à ses engagements d'information et de défense des salariés de la branche.

Fait à Paris, le 24/03/2020

Olivier CLARHAUT
Secrétaire fédéral de l'Officine
Secrétaire général adjoint